La boucle de Dormillouse

CC du Pays des Ecrins - Freissinières

En arrivant au hameau de Dormillouse (Thierry Maillet - Parc national des Ecrins)

En chemin vers l'unique village habité du cœur du Parc national des Ecrins.

Cette boucle offre un accès intimiste aux hauteurs de Dormillouse par les prairies. L'observation du village permet d'apprécier l'adaptation de l'homme à la pente. Sa connaissance de la montagne lui a permis de s'installer sur une étroite bande à l'abri des avalanches. Au fil du temps, il a développé un savoir-faire architectural qui perdure.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 5.0 km

Dénivelé positif : 377 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et histoire

Accessibilité : Joëlette

Itinéraire

Départ : Les cascades, Dormillouse, Freissinières
Arrivée : Les cascades, Dormillouse, Freissinières
Communes : 1. Freissinières

Profil altimétrique

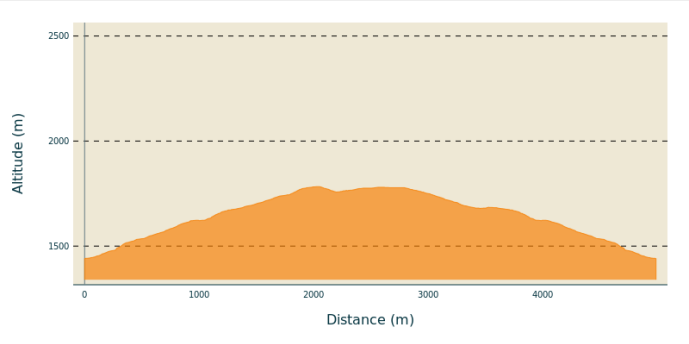

Altitude min 1440 m Altitude max 1783 m

Se garer au parking des Cascades, au terminus de la route, tout au fond de la vallée de Freissinières. Prendre le sentier de gauche où se trouve la porte d'entrée du Parc national, ensemble de trois panneaux explicatifs (laisser sur la droite la passerelle qui mène au sentier d'hiver). Suivre l'itinéraire « Dormillouse ». Passer le pont au-dessus du torrent des Oules et continuer le sentier en lacets qui longe une grande cascade puis traverse une zone d'éboulis.

1. Au croisement suivant, laisser le sentier à gauche (lac du Fangeas, col des Terres Blanches) et garder celui de droite qui conduit à une zone de prairies, puis prendre à gauche en suivant le panneau lac Faravel, lac Palluel, col de Freissinières.
2. Au croisement suivant prendre à droite le sentier qui emprunte un ancien pont de pierre qui mène au hameau des Romans, en haut du village de Dormillouse. Descendre dans le village par le sentier principal, passer devant l'école et la fontaine et rejoindre les Enflous puis le moulin.
3. Traverser le pont et rejoindre à gauche le sentier de la montée qui ramène au parking.

Sur votre chemin...

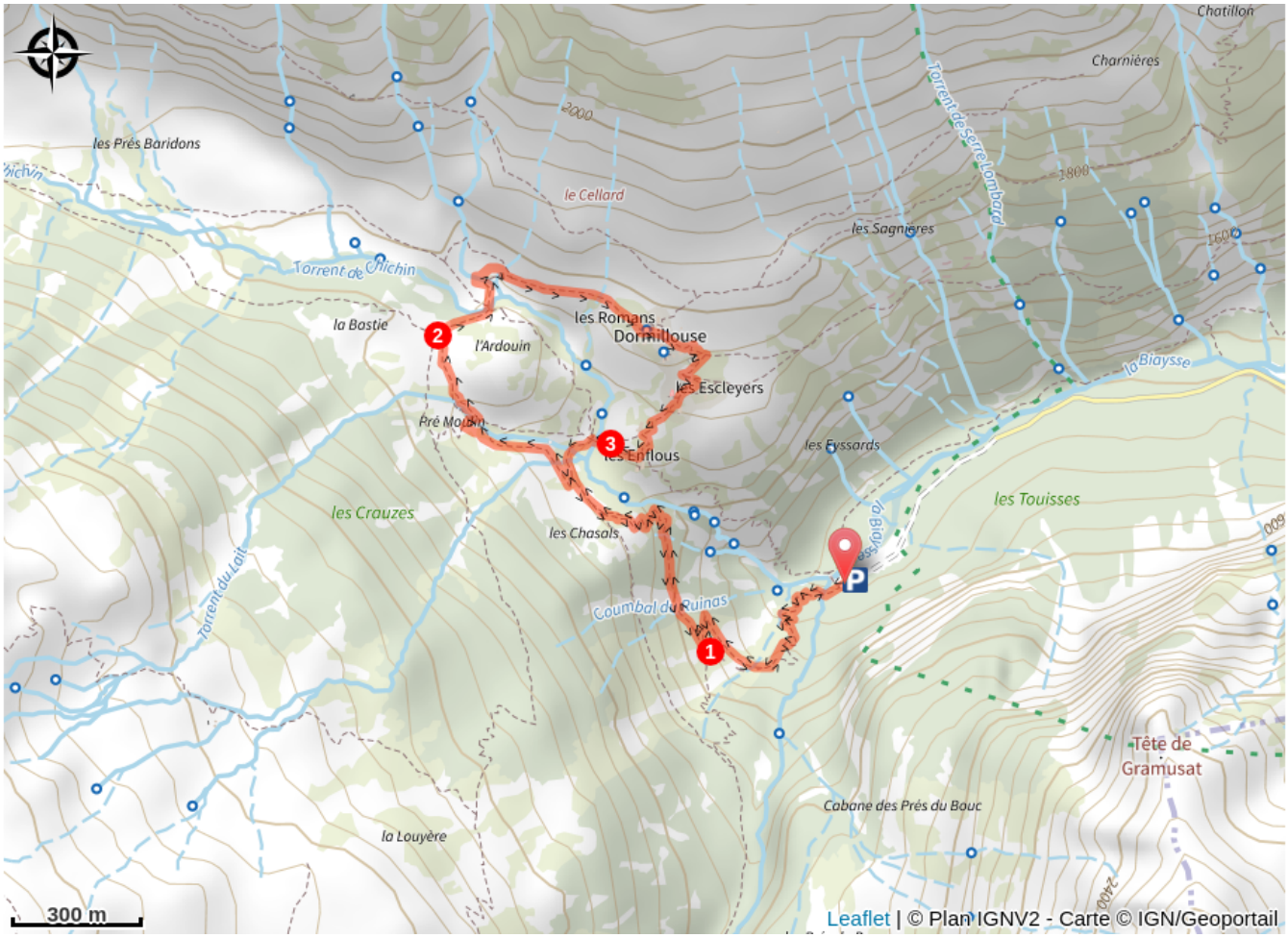

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

Recommandations

Le sentier d'accès à Dormillouse ne s'emprunte que l'été.
Rappel : le camping est interdit y compris à proximité du parking.

Comment venir ?

Accès routier

De la RN 94, au nord de la Roche de Rame suivre la direction Freissinières par la D38 puis la D38B jusqu'à Freissinières. Traverser Freissinières puis suivre la D238 qui part à droite jusqu'au parking des cascades, au fond de la vallée. Terminus de la route, au fond de la vallée de Freissinières en dehors de la période de neige où la route est fermée.

Parking conseillé

Les cascades, Dormillouse - Freissinières

Accessibilité

Joëlette

Pente

Longue montée constante.

Largeur

70 cm puis sentier plus étroit

Signalétique

Balisage avec panneaux jaunes

Revêtement

Sentier de montagne, avec présence de quelques cailloux et un passage avec un sentier déversant

Exposition

Largement exposé avec quelques passages ombragés.

Recommandations

C'est une montée sportive. Il faudra un équipage expérimenté pour les passages techniques.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2430m.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc national des Ecrins - 0492402010

Lieux de renseignement

Maison du Parc de Vallouise

vallouise@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 23 58 08
http://www.ecrins-parcnational.fr/

Source

Parc national des Ecrins